

# Bilan Concertation

## Pièce n°10 de la Demande d'Autorisation Environnementale

### Parc éolien Aérodis Chambonchard

Département : Creuse (23)

Communes : Chambonchard,  
Evaux-les-Bains



### Maître d'ouvrage



### Contact

IBERDROLA  
29 avenue de la révolution  
87000 Limoges

courant porteur



Pièce n°10  
Bilan Concertation

## TABLE DES MATIERES

<b>Table des matières .....</b>	<b>1</b>
<b>Note liminaire : .....</b>	<b>2</b>
<b>Les grandes lignes du projet .....</b>	<b>4</b>
<b>La zone d'étude.....</b>	<b>4</b>
<b>La zone d'implantation .....</b>	<b>4</b>
<b>Les différents scénarii.....</b>	<b>4</b>
Variante 1 .....	5
Variante 2 .....	5
Variante 3 .....	6
<b>Les caractéristiques du parc éolien Aérodis Chambonchard .....</b>	<b>6</b>
<b>Les bénéfiques du projet pour les communes et la collectivité.....</b>	<b>7</b>
<b>La concertation mise en place .....</b>	<b>8</b>
<b>Les échanges entrepris par IBERDROLA .....</b>	<b>8</b>
<b>La concertation à destination du grand public .....</b>	<b>8</b>
Les objectifs .....	8
Le périmètre.....	8
Les outils d'information et d'expression .....	8
Les dispositifs .....	10
<b>Le bilan de la participation.....</b>	<b>11</b>
<b>Une faible fréquentation numérique .....</b>	<b>11</b>
<b>Un grand nombre de foyers sollicités .....</b>	<b>12</b>
Mais une faible participation globale .....	12
Et un intérêt relatif pour le financement participatif .....	12
Des bénéfiques individuels et collectifs attendus .....	13
<b>Conclusion .....</b>	<b>15</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 1 : Le site Internet du projet .....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 2 : La lettre d'information.....</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 3 : L'affiche sur les modalités de la concertation.....</b>	<b>18</b>
.....	18

## NOTE LIMINAIRE :

Dans la continuité des dispositifs de concertation mis en place depuis la mise à l'étude du projet d'extension du parc éolien Aérodis Les Chaumes porté par la société IBERDROLA sur les communes de Chambonchard et Évaux-les-Bains, Courant Porteur, société spécialisée dans les démarches participatives et de concertation, a été mandaté par le porteur du projet pour :

- Recueillir les attentes et besoins en matière d'information et de concertation des élus du territoire.
- Apporter une information récente aux habitants des communes concernées par l'implantation du projet d'extension.
- Permettre la participation des populations locales à la définition des mesures d'accompagnement apportées par le projet.

Afin de mettre en place un dispositif de concertation en lien avec les besoins et les attentes locales, Courant Porteur a procédé à la réalisation d'une série d'entretiens avec les élus du territoire entre juin et début septembre 2022.

Les maires des communes d'implantation et des communes concernées par l'enquête publique ont été sollicités, tout comme le président de la Communauté de communes et la DREAL.

Si parmi les acteurs contactés certains n'ont pas donné suite aux demandes de rendez-vous qui leur avaient été adressées, une majorité d'élus a répondu favorablement à la démarche permettant ainsi de comprendre les enjeux locaux, les attentes en matière de concertation et les questions que l'extension du parc existant suscitait.

D'une manière générale, les élus rencontrés ont exprimé un besoin d'être informés (caractéristiques du projet, impacts, bénéfices locaux, calendrier de l'instruction et des travaux, etc.) et connaissent bien la concertation réglementaire appliquée aux projets éoliens.

Et s'ils estiment que l'enquête publique est un outil d'information et d'expression satisfaisant, ils pensent aussi qu'une démarche de concertation volontaire à destination des populations est une bonne initiative.

Les maires des communes décrites comme éloignées du projet lors des échanges n'ont pas exprimé d'attente particulière vis-à-vis de la concertation. Permettre l'accès à une information claire et complète sur le projet et la participation pour les personnes qui seraient volontaires était jugé suffisant. Ces élus proposaient ainsi de relayer auprès de leurs administrés l'information sur les modalités de la concertation qui serait mise en place.

Du côté des communes d'implantation, le maire d'Évaux-Les-Bains, opposé au projet d'extension, ne s'est pas opposé à une démarche d'information et de participation destinée à sa population. Quant au maire de Chambonchard, favorable au développement de l'éolien, a souhaité que l'information sur le projet qui serait diffusée et les moyens d'expression du public qui seraient déployés touchent, sans exception, l'ensemble de ses administrés.

Ainsi, tenant compte de ces attentes et besoins, Courant Porteur a réfléchi à des dispositifs de concertation qui permettraient d'inclure les habitants des communes concernées par l'implantation du projet Aérodis Chambonchard mais aussi ceux se situant plus largement sur le périmètre de l'enquête publique.

Pour veiller à ce que l'information sur le projet d'extension et sur les modalités de participation soit diffusée à tous les habitants des communes concernées par l'implantation, une campagne de porte-à-porte (sur site et par voie postale) a été organisée du 31 août au 3 septembre 2022 sur les communes de Chambonchard et Évaux-les-Bains.

Dans le même temps, un dispositif de participation numérique était proposé aux habitants des communes alentour et des affiches annonçant les modalités de la concertation étaient distribuées aux élus qui avaient manifesté leur volonté de contribuer à la diffusion de la démarche.

Ainsi, les populations locales pouvaient s'informer et participer en présentiel, dans le cadre du porte-à-porte, par voie postal grâce à un kit participatif distribué dans les boîtes aux lettres des communes d'implantation du projet, et en ligne à travers le site Internet créé pour informer sur les caractéristiques, impacts et bénéfices du projet et recueillir l'avis de ceux qui, éloignés de la zone d'implantation, souhaitaient toutefois s'exprimer.

Les dispositifs mis en place et l'ensemble des expressions recueillies auprès des participants sont exposés en détail dans ce bilan de concertation.

Ce document fait état :

- D'une présentation du projet.
- D'une description de la concertation réalisée.
- D'une restitution de la participation.
- D'une conclusion générale.
- D'une note de recommandation.

## LES GRANDES LIGNES DU PROJET

### La zone d'étude

Développé par IBERDROLA, actuel exploitant du parc éolien Aérodis Les Chaumes, le projet d'extension Aérodis Chambonchard est en réflexion depuis 2017.

Le projet est localisé en région Nouvelle-Aquitaine, dans le département de la Creuse, sur les communes de Chambonchard et Évaux-les-Bains.

Le site couvre 120 hectares et se situe à l'Ouest du parc existant. La zone est découpée en deux parties et se trouve en contexte agricole, située à environ 2,1km du bourg de Chambonchard et à 3,2km au sud-est d'Évaux-les-Bains.

### La zone d'implantation

Le choix du site d'implantation résulte de la prise en compte par IBERDROLA de l'ensemble des contraintes techniques et environnementales : paysagères, écologiques, habitats, servitudes techniques, etc.

Un cadrage préalable, la consultation des services de l'État et l'analyse de l'état initial de l'environnement ont permis à IBERDROLA d'identifier les grands enjeux liés aux servitudes réglementaires et à l'environnement.

Les études réalisées ont ainsi permis au développeur de confirmer l'aptitude du site et d'envisager les variantes d'implantation en respectant les critères suivants :

- Un éloignement de plus de 500m des habitations.
- Un éloignement du projet par rapport aux routes départementales et communales.

- Le choix d'un projet s'étirant globalement sur un axe nord/sud avec des interdistances régulières.
- La conservation des habitats les plus sensibles.
- Le choix d'une optimisation de l'implantation, de l'emprise des aménagements et du tracé des pistes d'accès afin de réduire les coupes de haies et les destructions d'habitats naturels.
- L'évitement des zones de densification des flux de migrateurs.
- L'évitement des zones de fort enjeu pour l'implantation des éoliennes.
- L'implantation de l'extension suivant le parc existant.
- Le choix d'un gabarit d'éoliennes en cohérence avec le parc existant.
- La prise en compte des enjeux paysagers et écologiques, avec une attention particulière portée sur l'éloignement des monuments historiques protégés et des zones reconnues pour leur richesse écologique.

### Les différents scénarii

Trois variantes jugées compatibles avec l'ensemble des contraintes techniques et servitudes du site ont été étudiées par IBERDROLA pour définir l'implantation définitive du parc.

## Variante 1

La première variante reposait sur l'implantation de 5 machines. Elle n'a pas été retenue par IBERDROLA en raison de l'encercllement du hameau de Lonvelade et de l'augmentation du contournement à réaliser pour les oiseaux par rapport au parc existant.



Carte d'implantation de la variante 1

## Variante 2

La deuxième variante reposait sur l'implantation de 6 machines selon une ligne parallèle au parc existant. C'est l'implantation la moins productive envisagée, d'après le porteur du projet, qui permet néanmoins de réduire le contournement à réaliser par les oiseaux par rapport au parc existant.

C'est cette implantation qui a été retenue par le développeur.



Carte d'implantation de la variante

### Variante 3

La troisième variante reposait sur l'implantation de 8 machines. Selon IBERDROLA, c'est l'implantation la plus productive envisagée. Néanmoins elle n'a pas été retenue en raison de l'encerclement du hameau de Lonvelade et de l'augmentation du contournement à réaliser par les oiseaux par rapport au parc existant.



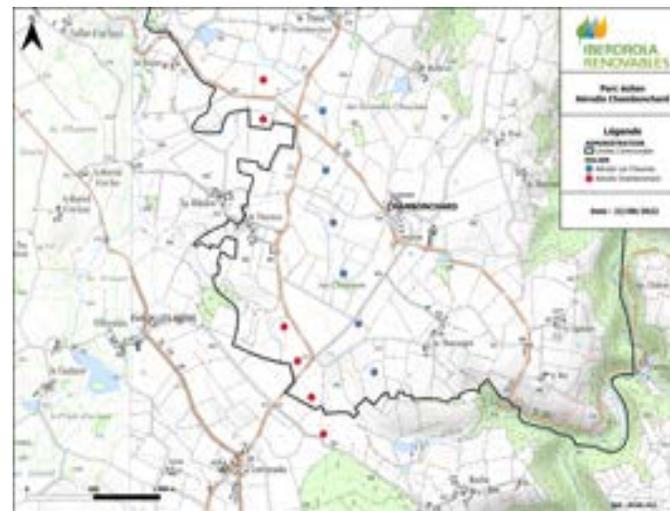
Carte d'implantation de la variante 3

### Les caractéristiques du parc éolien Aérodis Chambonchard

Le projet prévoit l'implantation de 6 éoliennes d'une hauteur de 150m maximum en bout de pale, situées sur des terrains agricoles, pour 5 d'entre

elles sur la commune de Chambonchard et une sur la commune d'Évaux-les-Bains.

- **Puissance unitaire d'une éolienne** : 2,2 à 2,4 MW.
- **Puissance totale du projet** : 13,2 à 14,4 MW.
- **Production annuelle estimée** : 29 505 Mégawattheures par an.
- **Économie de rejet de CO<sub>2</sub>** : le parc évitera environ 2000 tonnes de CO<sub>2</sub>/an
- **Recettes fiscales estimées** : le projet de parc éolien Aérodis Chambonchard apporterait une recette fiscale à la commune de Chambonchard de 18000 €/an et de 6000 €/an à la commune d'Évaux-les-Bains. L'intercommunalité bénéficierait pour sa part de 60 000 €/an.
- **Durée de vie du parc** : 20 à 25 ans.



Carte d'implantation finale

## Les bénéfices du projet pour les communes et la collectivité

IBERDROLA a réfléchi aux moyens d'optimiser les bénéfices du parc pour la collectivité.

Ainsi, l'entrée au capital du parc a été proposée aux communes de Chambonchard et Évaux-les-Bains tandis qu'un financement participatif est envisagé pour les habitants qui le souhaitent.

IBERDROLA envisage par ailleurs des mesures d'accompagnement pour soutenir des projets locaux en lien avec les thématiques suivantes :

- Sobriété et efficacité énergétique ;
- Réduction des émissions de GES ;
- Préservation de la biodiversité ;
- Protection et mise en valeur des paysages ;
- Éducation et sensibilisation à l'environnement.

## LA CONCERTATION MISE EN PLACE

### Les échanges entrepris par IBERDROLA

IBERDROLA a mené le développement du parc Aérodis Chambonchard en déployant des dispositifs de concertation pour recueillir avis et attentes auprès des acteurs locaux et définir les caractéristiques du parc en fonction.

Ainsi, dès 2017, des réunions de présentation ont eu lieu auprès des maires de Chambonchard et Évaux-les-Bains, ainsi qu'auprès du maire de Boussac-Bourg.

Suite à ces échanges, les propriétaires et exploitants de la zone d'étude ont été rencontrés, tandis que des réunions de travail ont été organisées avec les Conseils municipaux des deux communes concernées et les services de l'État.

En parallèle, une démarche d'information et de concertation a été déployée à l'intention des habitants du territoire :

- Distribution d'un bulletin d'information permettant également aux destinataires de donner leur avis en découpant un encart proposé dans le bulletin.
- Organisation de permanences publiques les 27 et 29 juin 2018 pour apporter de l'information sur le projet, débattre avec les participants, répondre à leurs questions et recueillir leurs avis et attentes.
- Mise en place d'une exposition en juillet 2019 afin de présenter le parc existant Aérodis Les Chaumes, de faire une présentation du projet Aérodis Chambonchard et un état des lieux des différents enjeux du site.

Pendant cette période, les études de développement ont été lancées et les scénarii d'implantation ont été présentés en mairie de Chambonchard.

Souhaitant poursuivre la concertation pour apporter une information récente sur le projet et proposer aux habitants du territoire des moyens de s'exprimer et de participer, le porteur du projet a ensuite fait appel à Courant Porteur pour poursuivre cette dynamique.

### La concertation à destination du grand public

#### Les objectifs

- Apporter de l'information récente et précise au plus grand nombre avant l'entrée du projet dans la phase d'enquête publique ;
- Permettre aux habitants de participer à la définition des bénéfices individuels et collectifs proposés : le financement participatif et les mesures d'accompagnement apportées par le projet.

#### Le périmètre

- Les communes concernées par l'implantation du projet : Chambonchard et Évaux-les-Bains.
- Les communes situées sur le périmètre de l'enquête publique et qui ont manifesté un souhait, lors des entretiens réalisés auprès des maires, de participer à la concertation qui serait mise en place : Budelière, Chambon-sur-Voueize, Fontanière, Saint-Julien-la-Génète, Saint-Marcel-en-Marcillat, Marcillat en Combraille, Château-sur-Cher, La Petite Marche, Sannat, Reterre.

#### Les outils d'information et d'expression

Faire connaître le projet et la démarche de concertation au-delà des riverains du parc était une priorité.

Ainsi, un site Internet a vu le jour, des affiches sur les modalités de la concertation ont été imaginées, une lettre d'information synthétisant les

principales informations sur le projet a été élaborée et un questionnaire a été conçu pour recueillir les souhaits de la population.

### Le site Internet

Pour offrir un accès permanent à une information complète sur le projet d'extension, un site Internet a été mis en ligne : <https://www.parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr>

Une page « *Accueil* » avait pour vocation de renseigner les internautes sur la démarche mise en place et de présenter les actualités du projet ;

Les pages « *Le projet* » et « *Le projet en images* » détaillaient l'historique du parc, ses caractéristiques et ses bénéfices. Il était possible également de s'informer sur les études menées et de se représenter le projet à l'aide des photomontages réalisés ;

Les informations sur le porteur du projet étaient accessibles depuis une page dédiée et une page « *En savoir + sur l'éolien* » offrait la possibilité aux participants de trouver davantage d'informations sur l'énergie éolienne en général ;

Une page « *Participer à la concertation* » donnait accès au kit participatif distribué sur les communes d'implantation (lettre d'information et questionnaire) et invitait le visiteur à participer en formulant, grâce au questionnaire en ligne, ses préférences en matière de bénéfices.

Une adresse [contact@parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr](mailto:contact@parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr) offrit un moyen d'entrer en relation avec l'équipe projet. (Annexe 1)

### La lettre d'information sur le projet

Une lettre d'information composée de 4 pages permettait de découvrir les principales caractéristiques du parc, l'implantation finale du projet et la concertation engagée.

Le public pouvait également en savoir plus sur la société IBERDROLA et l'insertion paysagère des éoliennes grâce aux explications fournies sur les critères pris en compte et aux photomontages proposés.

En espace était consacré aux adresses Internet de contact et du projet. (Annexe 2)

### Le questionnaire pour susciter des attentes

Un questionnaire élaboré spécifiquement pour le projet a été proposé pour faciliter la participation du public.

Afin de garantir un accès égal à la participation sans faire de distinction entre les habitants des communes d'implantation et les habitants des communes alentour, un format numérique et un format papier du questionnaire ont été proposés.

Après une courte explication permettant de comprendre le mécanisme des mesures d'accompagnement et la proposition d'ouvrir le capital du projet aux communes volontaires, les participants étaient invités à confirmer ou non leur intérêt pour une campagne de financement participatif.

Indépendamment de la réponse fournie à la première question, les participants pouvaient ensuite choisir, parmi une liste non exhaustive de mesures d'accompagnement, celles qu'ils souhaitaient voir appliquées en priorité.



### L'affiche pour communiquer sur la démarche

Afin d'informer et d'inciter à participer au-delà des communes d'implantation, une affiche indiquant les modalités de la concertation a été élaborée et envoyée aux maires des communes ayant souhaité relayer l'information sur la concertation au sein de leur commune : Budelière, Fontanière, Saint-Julien-la-Génète, Saint-Marcel-en-Marcillat, La Petite Marche, Sannat, Reterre et Château-sur-Cher. (Annexe 3)

## Les dispositifs

Pour répondre aux attentes en matière de concertation exprimées par les élus rencontrés, et inclure les habitants des communes concernées par l'implantation du projet Aérodis Chambonchard mais aussi ceux se situant plus largement sur le périmètre de l'enquête publique, un dispositif présentiel et un dispositif numérique ont été déployés pour informer et faire participer.

Un kit participatif comprenant la lettre d'information, le questionnaire, un courrier explicatif de la démarche et une enveloppe pré-timbrée a été élaboré.

Activés à partir du 30 août jusqu'au 16 septembre 2022, les dispositifs ont permis aux populations locales de s'informer et de participer en ligne aux horaires et jours de leur choix, en présentiel lors du passage de l'équipe de concertation sur le terrain ou par courrier grâce à l'enveloppe pré-timbrée laissée en boîte aux lettres avec le kit participatif distribué.

### [La campagne de porte-à-porte](#)

Aller vers les habitants des communes d'implantation était une nécessité pour assurer la diffusion de l'information et inciter à la participation.

Une campagne de porte-à-porte a ainsi été organisée sur les communes de Chambonchard et Évaux-les-Bains du 31 août au 3 septembre 2022.

Des recherches amont et des échanges avec la municipalité de Chambonchard ont permis de recenser 67 lieux d'habitation sur le territoire communal. Grâce au concours de la mairie, qui avait préalablement prévenu les habitants de la démarche de concertation envisagée à travers une annonce laissée en boîte aux lettres, les personnes rencontrées ont réservé un bon accueil à l'équipe d'enquêteurs et à la démarche.

Deux passages ont été effectués sur les lieux où les résidents étaient absents, à des horaires et des jours différents (dont un samedi), afin de toucher tous les habitants et notamment les personnes en activité.

Le kit participatif était déposé dans toutes les boîtes aux lettres des foyers restés fermés malgré les nombreux passages de l'équipe.

Du côté d'Évaux-Les-Bains, 1062 lieux d'habitation ont été recensés sur la commune. Afin de couvrir le vaste territoire et d'éviter, en l'absence d'implication de la mairie, un refus de la population qui verrait dans le porte-à-porte une démarche commerciale, le kit participatif a été d'abord distribué dans toutes les boîtes aux lettres et des échanges ont eu lieu uniquement avec les personnes qui ont cherché à engager la discussion.

Cette démarche a permis d'informer toutes les personnes concernées directement par le projet et résidant sur les communes de Chambonchard et d'Évaux-Les-Bains.

Elle a garanti une approche individualisée pour permettre à tous ceux qui le souhaitent mais aussi à ceux qui n'ont pas l'habitude de se mobiliser, de s'exprimer librement sur l'implantation du parc et sur les bénéfices proposés.

### [L'espace numérique d'information et de participation](#)

Le site Internet participatif a été mis en ligne le 30 août 2022, dès l'ouverture de la concertation.

La page « *Participer à la concertation* » permettait aux internautes d'accéder au formulaire en ligne et de se prononcer sur les bénéfices du projet et les mesures d'accompagnement à privilégier. Un mail de confirmation était prévu pour attester de la bonne réception de la participation et de son traitement.

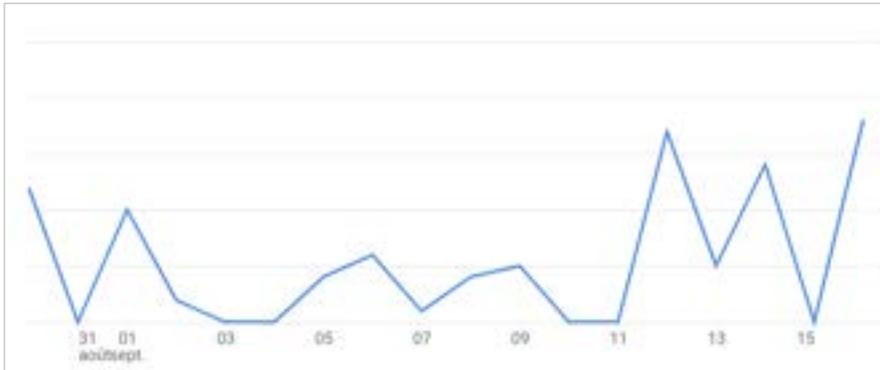
Afin de garantir une égalité de traitement, le formulaire en ligne a été désactivé le 16 septembre à minuit, date à laquelle la concertation en présentiel prenait également fin (Annexe 3).

## LE BILAN DE LA PARTICIPATION

### Une faible fréquentation numérique

Entre la date de mise en ligne du site Internet (30 août) et la date de clôture de la participation (16 septembre), 44 visites d'une durée moyenne de 1m42s ont été enregistrées et 98 pages vues.

Si dans l'ensemble le site a été faiblement visité, il est intéressant de noter que pendant la période la concertation (du 31 août au 16 septembre) le nombre de visites augmente le 12 septembre jour pendant lequel 7 visites ont été enregistrées.



Fréquentation du site Internet du 30 août au 16 septembre 2022

Il est possible ainsi d'imaginer que les habitants ayant été informés de la concertation mise en place grâce au porte-à-porte et à l'affichage en mairie, certaines personnes ont souhaité en savoir plus sur le projet sans pour autant participer. En effet, aucune participation n'a été enregistrée sur le site Internet du projet.

Concernant les pages visitées, les internautes se sont surtout intéressés à la page fournissant de l'information sur le projet (16 visites) tandis que les pages dédiées à la société IBERDROLA et celle consacrée à l'énergie éolienne ont suscité peu d'intérêt chez les visiteurs avec respectivement 5 et 2 visites seulement.

La durée de visite de ces pages est également à souligner : 3m et 43 secondes pour la page « *Le projet* » et 10 et 22 secondes pour les pages permettant d'« *En savoir + sur l'éolien* » ou sur la société IBERDROLA.

Un autre élément notoire et paradoxal compte tenu de l'absence de participation en ligne, est le nombre de visites enregistré de la page permettant de « *Participer à la concertation* ». Entre le 30 août et le 16 septembre, 16 visites d'une durée moyenne de 2 minutes et 15 secondes ont été recensées.

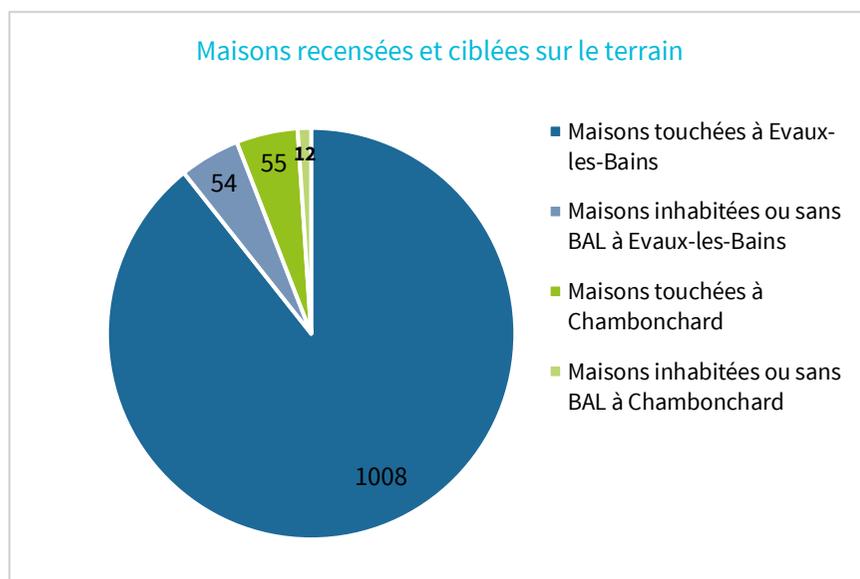
Concernant le nombre de téléchargements, la lettre d'information a été téléchargée 11 fois pendant toute la période participative.

Face à ces données, il est possible de penser que les personnes qui se sont rendues sur le site Internet du projet avaient pour objectif principal de s'informer plutôt que de participer à la concertation mise en place.

## Un grand nombre de foyers sollicités

Sur les 1 129 maisons recensées et ciblées sur le terrain pour les deux communes (67 à Chambonchard et 1062 à Evaux-Les-Bains), 1063 ont pu être concrètement touchées par la démarche de concertation, les autres étant inhabitées ou sans boîte-aux-lettres.

1 062 kits participatifs ont été distribués dans les deux communes : 54 sur la commune de Chambonchard (une personne a accepté d'échanger avec l'équipe mais refusé de recevoir le kit) et 1008 à Évaux-Les-Bains.



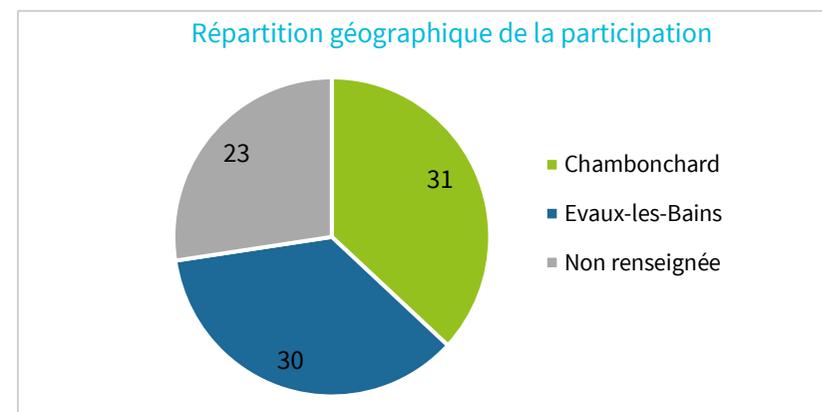
## Mais une faible participation globale

Pendant les 15 jours de concertation proposés, 84 participants au total ont été enregistrés.

Parmi ces répondants au questionnaire diffusé, 31 personnes résident sur la commune de Chambonchard et 30 sur la commune d'Évaux-Les-Bains. 23

personnes ont renvoyé le questionnaire par voie postale sans renseigner leur lieu de résidence.

Ainsi, et proportionnellement au nombre de kits participatifs distribués dans chaque commune, la participation à Chambonchard a été de 58% contre 3,4% à Évaux-les-Bains.



Il convient de préciser que sont ici comptabilisées les personnes ayant complété le questionnaire proposé dans le kit participatif.

Ainsi, les 6 courriers reçus par voie postale et en dehors du cadre participatif n'ont pas été comptabilisés en raison de l'impossibilité de les affecter à une analyse quantitative des réponses exprimées par les répondants au questionnaire.

Ces courriers, plus ou moins détaillés, ont tous été envoyés par des personnes opposées au projet éolien.

## Et un intérêt relatif pour le financement participatif

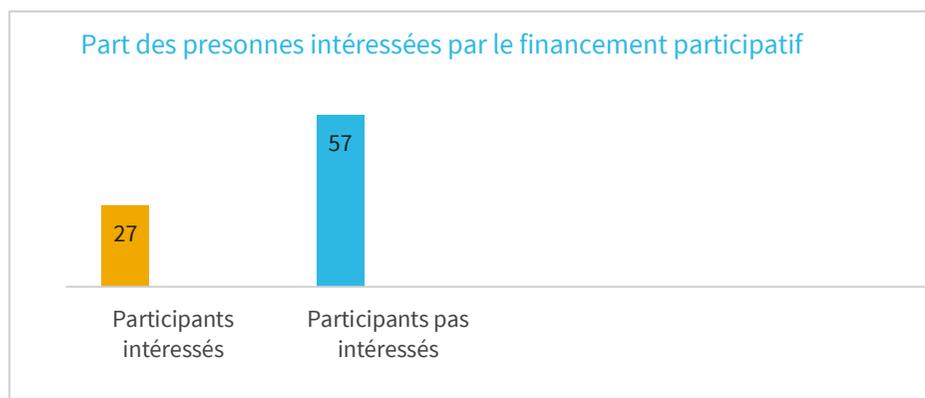
A propos du financement participatif, les participants de Chambonchard et d'Évaux-les-Bains se disent peu intéressés par cette possibilité.

Au vu des échanges sur le terrain avec les habitants, ce faible intérêt pourrait s'expliquer par le manque d'information sur les montants nécessaires ou envisagés.

On peut ainsi supposer que parmi les personnes qui ne souhaitent pas participer à une campagne de financement participatif (57) certaines n'ont pas compris le mécanisme.

Mais plusieurs personnes ont aussi indiqué ne pas disposer de moyens financiers importants et d'autres ont estimé qu'ils étaient trop âgés pour investir.

Enfin, il est intéressant de noter que parmi les 22 personnes intéressées par un financement participatif, 19 seulement ont laissé leurs coordonnées.



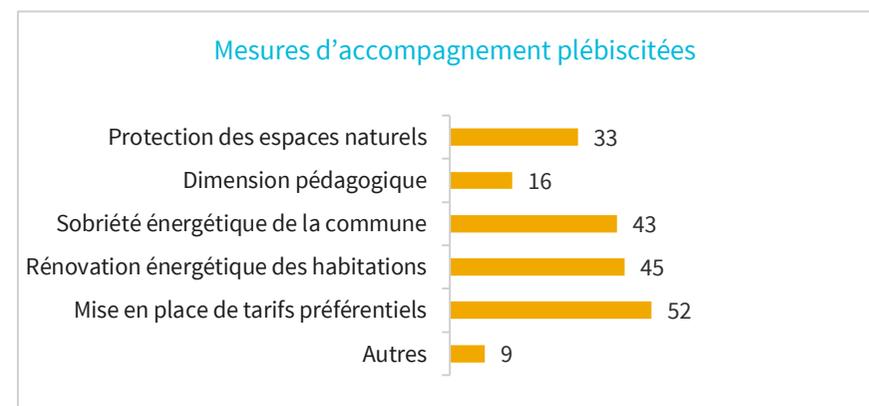
## Des bénéfices individuels et collectifs attendus

Concernant les mesures d'accompagnement, celles en lien direct avec la maîtrise de l'énergie et la réduction des coûts de l'électricité ont été plébiscitées.

Le contexte énergétique semble ainsi avoir joué un rôle dans les préférences des habitants pour les mesures visant la sobriété et la rénovation énergétiques, mais aussi la contribution à la mise en place de tarifs d'électricité préférentiels pour la commune et / ou les particuliers.

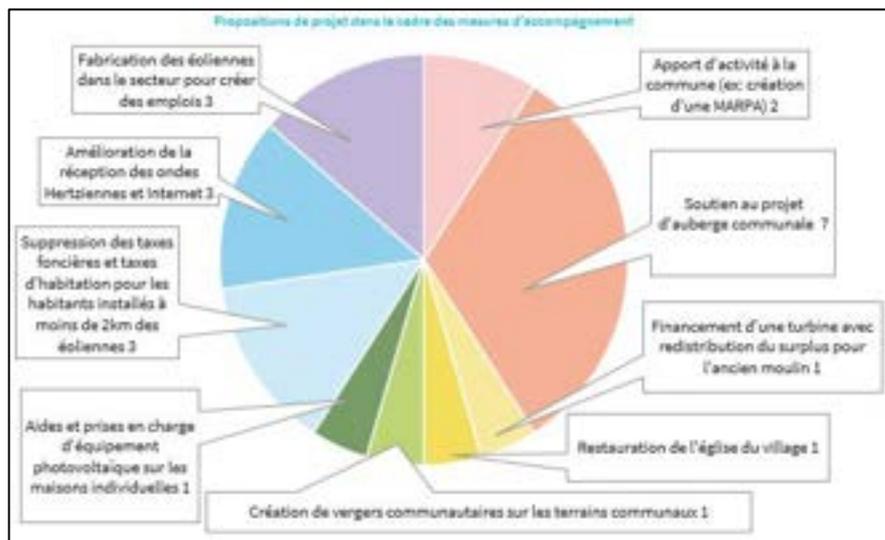
Mais la protection et la valorisation des espaces naturels du territoire représente aussi un enjeu pour les personnes ayant répondu au questionnaire alors que les projets offrant une dimension pédagogique suscitent moins d'intérêt.

Sur ce dernier point, il est possible de penser que la présence autour du parc existant de panneaux explicatifs et d'un circuit de randonnée est jugée suffisante.



Enfin, à Chambonchard la très grande majorité de participants souhaite que le projet éolien participe au financement de projets qui bénéficient à l'ensemble de la commune.

Parmi les personnes qui ont proposé d'« autres » mesures d'accompagnement, le soutien au projet d'auberge en cours de construction à Chambonchard a été largement proposé. Mais la création d'un parking pour les poids-lourds ou les camping-cars et la mise en place de bornes de recharge électriques ont été aussi des suggestions plébiscitées.



## CONCLUSION

Dans l'ensemble, les participants se sont montrés plutôt favorables ou neutres vis-à-vis du projet d'extension du parc existant. Les habitants rencontrés se sont dit satisfaits de la démarche et notamment d'avoir été écoutés et informés. Ils souhaitent ainsi connaître l'évolution du projet et ses étapes clés : enquête publique, calendrier des travaux, etc.

Le dispositif engagé a permis d'élargir la concertation à tous les publics dans l'objectif de favoriser la diversité des points de vue sur le projet. Ainsi, si le nombre de contributions est considéré comme faible compte tenu des moyens déployés pour mobiliser et faire participer, il est permis de penser que l'information sur le projet et la démarche a été diffusée.

En effet, les habitants du territoire d'implantation ont été informés individuellement à travers un porte-à-porte et par un affichage public ; la population a eu un accès permanent à une information sur le projet grâce à la mise en ligne d'un site Internet ; la période de participation a offert aux différents publics un temps suffisant pour formuler des opinions, commentaires, questions et propositions sur le projet.

En dépit d'une faible mobilisation, deux grandes tendances se dégagent toutefois de la participation :

- Un désintérêt pour le financement participatif.
- Un intérêt pour des mesures d'accompagnement en lien avec les questions énergétiques : sobriété, rénovation tarifs préférentiels.

Ainsi, et si le processus de concertation mis en place par la société IBERDROLA est volontaire, Courant Porteur formule néanmoins des recommandations afin que l'expression du public soit prise en compte notamment sur les bénéfices que pourrait apporter le projet.

Ainsi, Courant Porteur préconise :

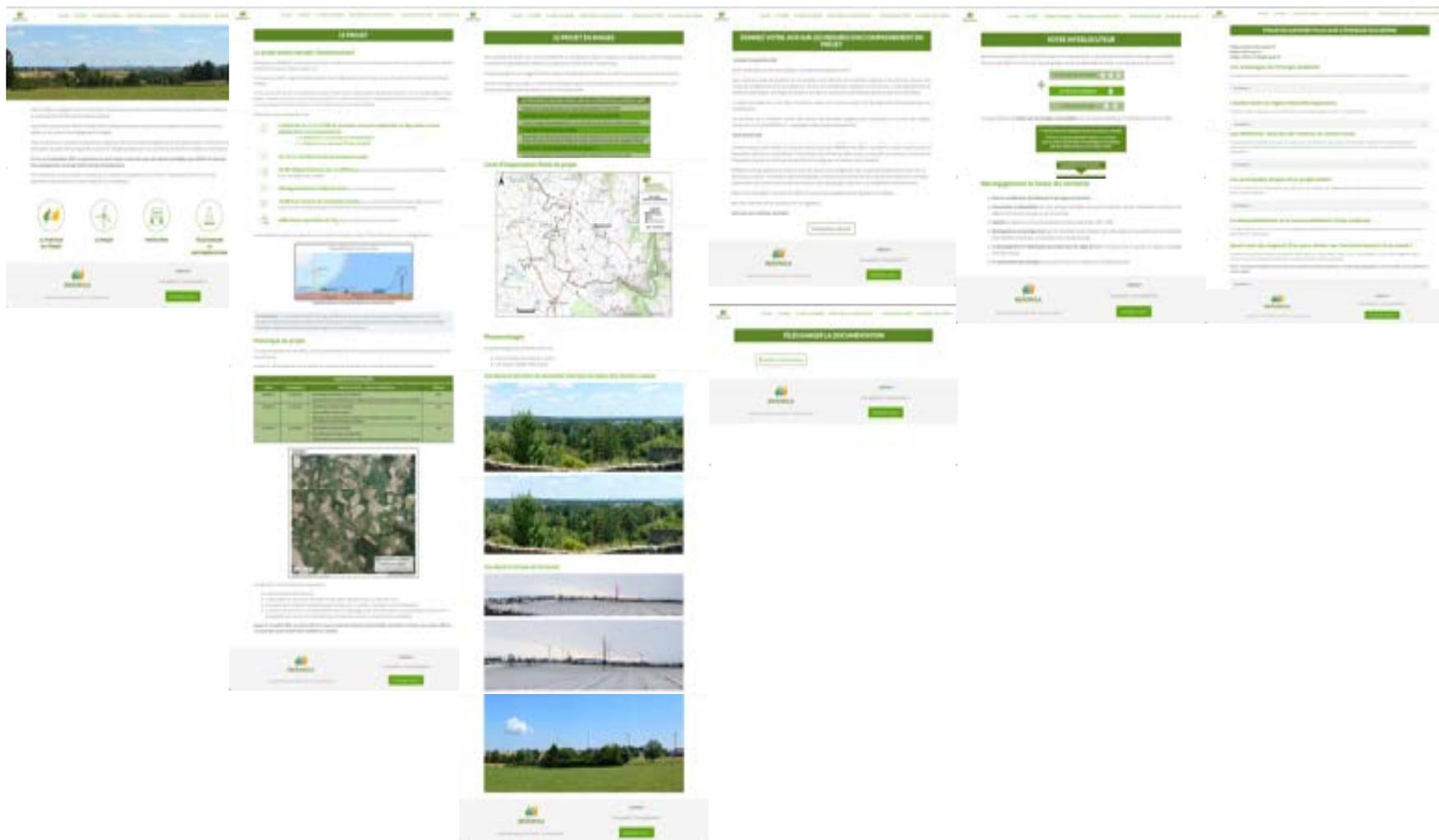
- De proposer des mesures d'accompagnement collectives qui tiennent compte des attentes des participants.

- D'apporter de l'information sur la campagne de financement participatif notamment sur les montants qui seraient proposés et sur les limites liées à l'âge
- De porter à la connaissance des services instructeurs, des élus et de l'ensemble de la population concernée par le parc éolien, le bilan de la concertation.
- De veiller à la poursuite du dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire, y compris après l'obtention des autorisations si celles-ci sont délivrées, en permettant aux populations d'entrer en contact facilement avec l'équipe en charge du projet.
- De maintenir la diffusion d'une information claire et transparente sur les dernières étapes et/ou avancées du projet en maintenant actif le site Internet du projet et en poursuivant la diffusion des lettres d'information.

Enfin, il semble que la mise en place d'un nouveau dispositif participatif à destination des populations locales ne soit pas possible au vu de son entrée en enquête publique très prochaine.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Le site Internet du projet



## Annexe 2 : La lettre d'information

**BULLETIN D'INFORMATION - SEPTEMBRE 2022**

**Projet éolien Aérodis Chambonchard**  
Communes de Chambonchard et Évaux-les-Bains (23)

**Carte d'implantation finale du parc**

Développé par IBERDROLA, actuel implémentant du parc éolien Aérodis Les Chaumes en Bretagne depuis 2012, le projet d'éolien Aérodis Chambonchard est en réflexion depuis 2017.

Le site couvre une zone de 220 hectares et se situe à l'écart du parc éolien existant, à 2,7 kilomètres au sud de Bourg de Chambonchard et à 3,2 kilomètres au sud-est d'Évaux-les-Bains.

### La concertation engagée avec le territoire

**Au début du projet :**

- Des rencontres avec les élus et des présentations aux Conseils municipaux
- Des présentations publiques d'information et de concertation au stade de Chambonchard
- La distribution à tous les habitants de lettres d'information
- Déposition d'une exposition publique sur le parc éolien existant, le projet en cours et les enjeux du site
- Des réunions de travail avec les élus et les propriétaires agricoles

**Actuellement :**

- Des échanges avec les élus locaux pour les informer et les aider à la concertation en cours
- La mise en ligne d'un site internet participatif
- Un point à l'ordre du jour des communes de Chambonchard et Évaux-les-Bains

**À l'avenir, nous voulons définir des moyens d'accompagnement par exemple :**  
Pour contribuer à améliorer votre cadre de vie, nous envisageons d'installer à un habitat et de l'énergie pour le MAIRIE 22 à l'adresse indiquée dans l'annuaire France.

**Vous pouvez aussi participer sur le site Internet du projet :**  
[www.parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr](http://www.parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr)

### Les caractéristiques du parc

- 4 turbines de 2,2 x 2,2 x 4 MW de puissance (soit une hauteur maximale de 110m)
  - 1 turbine sur la commune de Chambonchard
  - 3 turbines sur la commune d'Évaux-les-Bains
- 112 à 162 MW en puissance totale du parc
- 27 000 MWh/an par an (soit l'équivalent de la consommation annuelle de 4 225 ménages (hors chauffage et eau chaude))
- 390 équivalences (tWh) produites sur les 20 années d'exploitation
- 25 000 t/an en matière de retombées locales pour la commune de Chambonchard, 4000 t/an en matière pour la commune d'Évaux-les-Bains et 60 000 t/an en matière pour la Communauté de communes
- 3 000 tonnes équivalent de CO<sub>2</sub> évitées chaque année dans l'atmosphère

À ces installations s'ajoute un poste de livraison électrique chargé de collecter l'électricité produite.

### L'insertion du projet dans le paysage

Plusieurs outils ont permis d'appréhender les effets du projet sur le paysage et de travailler ainsi son insertion :

- Une carte de visibilité prenant en compte le relief et les particularités locales (notamment pour protéger les zones depuis lesquelles le parc éolien sera plus visible)
- Des études de terrain pour intégrer les marqueurs visuels aux plans en concertation sur la carte de visibilité (Bât, haies, arbres, etc), afin de garantir la visibilité en compte la notion de distance au projet, afin de protéger les sites
- Des profils en coupe pour améliorer notamment la perception et les regards d'échelle
- Des photographies pour réaliser l'équivalent visuel aux présentations sur le projet

### L'historique du projet

Le projet d'éolien a été initié en 2012 et présenté début 2017 aux élus des communes de Chambonchard, d'Évaux-les-Bains et de Bourges-Bois.

Le choix du site d'implantation est le résultat du croisement de l'analyse des caractéristiques techniques et environnementales (paysage, biodiversité, habitats, etc), de l'analyse de l'état du projet Aérodis Chambonchard et de la présence plus confidentielle que les études publiques.

Depuis, le projet a été soumis à l'avis public qui nous permet de mieux connaître les enjeux techniques et d'implémenter votre avis. À la suite de quoi le projet pourra se développer.

**IBERDROLA**

Bénédicta Renouvelables France est la filiale française du groupe Bénédicta, un des plus grands producteurs d'énergie renouvelable d'Europe et des États-Unis et l'un des plus grands entreprises d'électricité du monde. Le Groupe Bénédicta est en position dans les énergies renouvelables (capacité installée de 21,3 GW dans le monde en 2020), les réseaux intelligents et le stockage d'énergie.

Bénédicta Renouvelables France développe, construit et opère des projets photovoltaïques, éoliens terrestres et éoliens offshore en France en privilégiant le développement économique et environnemental des territoires concernés.

**Suivez le projet !**  
<http://www.parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr>

Et contactez-nous si vous avez des questions :  
contact@parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr

## Annexe 3 : L'affiche sur les modalités de la concertation

**IBERDROLA**

### PROJET ÉOLIEN AÉRODIS CHAMBONCHARD

CONCERTATION PUBLIQUE | DU 1<sup>er</sup> AU 16 SEPTEMBRE 2022

#### VENEZ VOUS INFORMER ET DONNER VOTRE AVIS SUR LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉES PAR LE PROJET ÉOLIEN AÉRODIS CHAMBONCHARD

Le parc éolien Aérodis Chambonchard, à l'étude depuis 2017, est le projet d'extension du parc éolien Aérodis Les Chaumes, en fonctionnement depuis 2012.

Prévu sur les communes de Chambonchard et d'Evau-les-Bains, le projet de 6 éoliennes a fait l'objet de plusieurs présentations aux élus des communes concernées et de la Communauté de communes.

Aujourd'hui, Iberdrola Renouvelables France, société qui porte le projet, organise une concertation publique volontaire pour permettre aux populations locales de s'informer sur le projet et de participer à la définition des mesures d'accompagnement que le parc pourrait apporter au territoire.

Le public pourra s'informer et participer en ligne sur le site Internet  
[www.projet-eolien-aerodis-chambonchard.fr](http://www.projet-eolien-aerodis-chambonchard.fr)

Les avis seront recueillis et traités par la société Courant Porteur, spécialisée dans les démarches de concertation. Le bilan de cette concertation sera rendu public sur le site Internet et la société Iberdrola présentera les dispositions mises en place pour tenir compte des contributions.

Les informations relatives au projet peuvent ainsi être demandées à la société Iberdrola à :  
[contact@parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr](mailto:contact@parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr)